



Convocation au tgi de bayonne officialisation garde alternée+pens

Par **jad_old**, le **29/12/2007** à **16:04**

Bonjour,

Je suis convoqué le 07/01/2008 au TGI de bayonne suite à une requete de la mère de mon fils (11 ans) qui demande une officilisation de notre garde alternée (1 semaine sur deux et la moitié des vacances) mais également une pension alimentaire de 200 € ce que je necomprends pas car, je garde Lucas et pour mon plus grand bonheur une semaine sur deux, en outre seule la mère de mon fils perçoit des aides sociales. Je ne demande rien à ce propos.

Je suis un peu surpris de cette démarche car d'un commun accord nous avons mis en place cette garde alternée. Pourriez vous me donner les démarches à suivre pour cette convocation. Merci d'avance.

Par **jeetendra**, le **29/12/2007** à **21:39**

bonsoir, vous n'avez pas à vous inquiéter vous allez tous les deux être reçu par le juge aux affaires familiales qui entendra vos deux arguments et tranchera sur l'autorité parentale, la pension alimentaire, le droit de visite et d'hebergement, etc... affutez vos arguments soyez plus convaincant et peut être obtiendrez vous satisfaction, bonne fête, cordialement

Par **jad_old**, le **30/12/2007** à **14:02**

Merci et bonnes fêtes également